

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 février à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
33	22	7	4	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : COLIN Julian à SIMON Philippe - COUPET Georges à BESNIER Michelle - DELEFOSSE Laurent à BOSDEVIGIE Jean-Pierre - ECHASSERIEAU Vincent à Jean-Michel BIDAUD - GASCHET Gérald à BAUDEMONT Dominique - LEVET à MALET Patrick - MARQUES Evelyne à DUGAY Marie

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, SIMON Isabel  
Secrétaire de séance : THEYS Michel

### RESSOURCES HUMAINES

#### Délibération n° C13-2025 : Création et suppression de postes

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Président propose au Conseil communautaire la création :

- D'un emploi de d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à compter du 15 mars 2025,
- D'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1er novembre 2025

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix pour DECIDE :

- La suppression, à compter du 15 mars 2025 d'un emploi permanent à temps complet d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale ;
- La création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à compter du 15 mars 2025 ;
- La suppression à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 d'un emploi permanent à temps complet d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe ;
- La création, à compter de cette même date à temps complet d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 03 mars 2025

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE  
Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 05 MARS 2025  
Publié le : 05 MARS 2025